



Notre offre globale d'audit

Un ensemble de services
pour répondre à vos enjeux



« KPMG met à votre service
des professionnels expérimentés
disposant d'une forte compétence technique
et d'une large connaissance sectorielle
pour vous aider à faire face à vos enjeux. »



Jean-Paul Vellutini

Responsable
des activités
Audit de KPMG
en France

L'information joue un rôle déterminant pour fonder de façon appropriée et éclairée les décisions de la Direction ou celles des partenaires et actionnaires. La pertinence de l'information ne peut être appréciée qu'à l'aune de la nature des choix qui s'appuient sur elle. Sa fiabilité est cruciale et le confort indépendant de l'auditeur est une source de valeur.

Pour **KPMG**, la mission du commissaire aux comptes ne répond pas seulement à une obligation légale en matière d'information financière. Au-delà de la sécurité apportée aux acteurs financiers, cette mission essentielle s'inscrit dans le dispositif de **contrôle global** mis en oeuvre par les entreprises, contribuant ainsi à l'**amélioration constante** de leur environnement de contrôle interne, la qualité de leurs processus comptables et financiers et leur démarche d'identification et de gestion des risques.

En notre qualité de commissaire aux comptes, nous disposons d'une connaissance approfondie de l'organisation de nos clients, de leurs systèmes d'information, de leur environnement de contrôle interne, qui favorise des interventions efficaces et pragmatiques.

Fort de ce constat, KPMG a développé une offre globale d'audit : « Global Assurance » qui propose un ensemble de services

Ces missions complémentaires s'inscrivent dans le cadre de notre mission de commissaire aux comptes et ont été développées en conformité avec nos règles déontologiques.

Cette offre couvre les domaines qui répondent à l'ensemble des besoins exprimés par les différentes fonctions de l'entreprise, au-delà de la seule fonction finance :

- Systèmes d'information
- Financement et trésorerie
- Revenu, Cost and Data Assurance
- Veille comptable, réglementaire et prudentielle
- Regulatory and contractual assurance
- Fiscalité
- Gestion des risques et contrôle interne
- Développement durable

en
complément
de la
certification
des comptes

Jean-Paul Vellutini



Notre offre globale

d'Audit

La Certification des comptes

Notre mission de certification des comptes contribue à renforcer la confiance des investisseurs tout en participant au développement des entreprises, notamment au travers d'une meilleure gestion des risques.

Les autres missions d'Assurance

Dans un environnement en constante évolution, les entreprises font face à de nombreux enjeux :

- Obtenir un niveau de confort ou un degré d'assurance approprié sur des données sensibles ou critiques ;
- Limiter le risque qu'une information erronée conduise à des prises de décisions inadaptées ;
- Assurer la maîtrise et la mise à jour de leurs connaissances compte tenu d'environnements comptables, normatifs ou réglementaires de plus en plus complexes ;
- Maîtriser les impacts significatifs sur la lecture des états financiers lors de la mise en place de moyens de financement complexes ou d'instruments financiers dérivés ;
- Mettre en place une cartographie des risques, qui au-delà de sécuriser la gouvernance, soit intégrée par l'ensemble des acteurs de l'entreprise ;
- Assurer que le dispositif de contrôle interne est organisé pour contribuer à la performance de l'entreprise au-delà de satisfaire aux aspects de compliance.

KPMG a développé l'offre « **Global Assurance** » qui propose des services complémentaires et des solutions adaptées s'inscrivant dans le cadre de notre mission de certification des comptes et répondant à chacun de **vos besoins**.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Satisfaire le traitement d'une volumétrie significative de données par le biais de **systèmes d'information** interconnectés ou intégrés et identifier les enjeux et les risques des **nouvelles technologies** et de la délocalisation des données.

REGULATORY AND CONTRACTUAL ASSURANCE

S'assurer de la correcte application de **clauses contractuelles** dans un environnement où les activités s'exercent de plus en plus souvent dans le cadre de **partenariats**, liant les entreprises par des contrats de collaboration, de développement, de commercialisation, etc.

FINANCEMENT ET TRÉSORERIE

Sécuriser la trésorerie et mieux appréhender les **risques** face à de nouvelles contraintes techniques ou normatives dans un environnement de forte diversification des opérations de marché.

FISCALITÉ

Analyser les nouveautés réglementaires et leurs impacts sur les états financiers face à une **législation évolutive** et au besoin, **renforcer la compétence** et les connaissances techniques et opérationnelles des directions financières et fiscales.

REVENUE, COST AND DATA ASSURANCE

Contrôler les **données spécifiques** destinées à des tiers, des régulateurs ou des organismes souhaitant obtenir une confirmation indépendante, **renforçant leur confiance** dans les données déclarées ou produites par les entreprises.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Fiabiliser **l'efficacité du contrôle interne et de la gestion des risques** en présence d'environnements complexes pour répondre aux préoccupations de la communauté financière et rendre compte de façon appropriée au management, au comité d'audit et aux actionnaires de la société.

VEILLE COMPTABLE, RÉGLEMENTAIRE ET PRUDENTIELLE

Partager les **bonnes pratiques** en faisant bénéficier des compétences avérées et pluridisciplinaires de nos professionnels afin de sécuriser et d'appréhender les conséquences d'une opération sur l'information financière.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sécuriser la communication d'informations **fiabiles**, la production d'indicateurs de qualité et la fiabilité du **reporting** de données sociales, environnementales et sociétales.

Votre commissaire aux comptes : un interlocuteur privilégié

Perception ciblée de vos risques et de vos problématiques

- Nos interventions régulières dans le cadre de l'audit et le suivi de l'évolution de votre activité sont autant d'atouts pour vous fournir des analyses ciblées et spécifiques.
- Nous visons des recommandations adaptées à votre environnement pour une gestion efficace de vos risques.

Connaissance pratique et approfondie de votre organisation

- Nous disposons d'une connaissance avérée des points forts et faibles des processus et de vos systèmes d'information et de votre organisation.

Sécurité et Confidentialité

- Nous travaillons dans un cadre professionnel réglementé.
- Nous sommes soumis au secret professionnel dans les conditions définies par la loi.

Indépendance et Objectivité

- Notre statut professionnel et ses règles déontologiques garantissent la notion de confort indépendant.

Compétence et Efficacité

- Nos équipes sont pluridisciplinaires et polyvalentes.
- Notre temps d'intervention est optimisé par notre connaissance et notre maîtrise de votre organisation.
- Notre veille réglementaire permanente contribue à vous communiquer des analyses et recommandations adaptées.

Recommandations pertinentes et à forte valeur ajoutée

- Notre expérience riche et diversifiée dans de multiples secteurs d'activité, en France comme à l'international vient à l'appui de recommandations pertinentes et à forte valeur ajoutée.

Des professionnels dédiés et expérimentés

- Notre appartenance à un réseau mondial et la densité de notre présence nationale sont des atouts majeurs pour vous faire bénéficier de nos compétences et de notre expertise tout en nous adaptant à vos implantations géographiques.

La synergie entre les acquis issus de l'audit
légal des comptes et nos domaines d'expertise
est le garant de **notre pertinence**

**Global
Assurance**

Gestion des risques et contrôle interne

Regulatory and contractual Assurance

Revenue, Cost and Data Assurance

Veille comptable, réglementaire et prudentielle

Systèmes d'information

Financement et trésorerie

Développement durable

Fiscalité

Gestion des risques et contrôle interne

La gestion des risques et le contrôle interne sont des **composantes fondamentales** de l'organisation des entreprises, dont la **rigueur** et la **fiabilité** sont nécessaires à la maîtrise des activités, des risques significatifs et à l'efficacité des opérations. La qualité de ce dispositif d'ensemble influe sur les décisions économiques.

Or, différents événements sont susceptibles de modifier la qualité de ce dispositif :

- Le déploiement de nouveaux systèmes d'information
- La modification de leur paramétrage
- Un changement dans l'allocation des ressources
- Une réorganisation des activités

Les défaillances du contrôle interne génèrent alors des erreurs, des dysfonctionnements ou des approximations dans le traitement des données et exposent l'entité à un risque accru de fraude et de déperdition de la qualité de son information financière.

Si nous nous intéressons de fait au dispositif général de contrôle interne et de gestion des risques pour les besoins de nos missions de certification des comptes, nous pouvons également réaliser à votre demande, de manière complémentaire, des tests et analyses offrant un taux de couverture plus large ou plus ciblé, sur des thématiques spécifiques. Le résultat de nos interventions peut vous aider à **valoriser les forces de votre organisation**, à mettre en œuvre des **actions correctrices** destinées à **fiabiliser** votre environnement général de contrôle et à améliorer les processus d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière.

Exemples de missions

- Revue de contrôles clés sur des filiales non auditées au sein d'un groupe
 - Revue de questionnaires d'auto-évaluation du contrôle interne
 - Revue de processus et de données au sein des centres de services partagés d'un groupe
 - Investigations approfondies par suite de découverte ou de dénonciation d'actes frauduleux
 - Revue ciblée de charges ou de procédures de contrôle interne associées
 - Diagnostic de maturité du dispositif de gestion des risques et du contrôle interne

Gestion des risques et contrôle interne

Problématiques auxquelles les sociétés sont confrontées ?

- Sécuriser les opérations routinières et les risques significatifs tout en rendant compte de manière appropriée au gouvernement d'entreprise sur l'efficacité du contrôle interne
- Fiabiliser les contrôles et les processus clés en présence d'environnements complexes ou désorganisés
- S'assurer de la conformité des opérations à la politique générale de l'entreprise et du respect de son manuel de procédures
- Obtenir une homogénéité d'application des règles groupe et des procédures de contrôle interne lors de variations de périmètre
- Assurer un suivi fiable des activités, des risques et des plans d'actions liés à l'environnement général de contrôle des filiales
- Limiter les risques d'erreurs et d'incertitudes sur les flux d'opérations ou les états financiers
- Prévenir et maîtriser le risque de fraude

Quels services pour répondre à vos besoins ? Quelle valeur ajoutée ?

- Analyse de la cartographie des risques, de leur criticité et de leur incidence sur les processus d'élaboration et de traitement des comptes
- Revue détaillée de l'existence, de la conception et de l'efficacité des contrôles de l'entité ou de ses filiales, à l'appui de tests étendus sur certaines catégories d'opérations ou sur des opérations non couvertes par le manuel de procédures groupe
- Emission de recommandations ciblées sur une démarche ou la gestion d'un projet en lien avec la qualité de l'organisation et de l'environnement de contrôle interne¹
- Information sur les bonnes pratiques sectorielles ou opérationnelles, partage des éléments de comparaison sur les difficultés d'application de certains contrôles ou dans certaines situations
- Revue indépendante et critique des questionnaires de contrôle interne des filiales pour les groupes utilisant la technique du « self audit »
- Identification des forces et faiblesses et des dysfonctionnements du dispositif existant de gestion des risques et de contrôle interne. Mise en évidence des difficultés d'implantation d'un référentiel cible ou de nouvelles procédures

¹ Changement de système d'information, adhésion à un centre de services partagés, redéfinition de procédures, réorganisation opérationnelle des activités, application du référentiel COSO ou SOX, ...

Regulatory & Contractual Assurance

L'application d'une norme, d'une réglementation ou des termes d'un contrat, ainsi que le recours croissant à l'externalisation de certaines opérations, se traduisent le plus souvent par la production de données comptables ou financières ciblées ou la mise en œuvre de procédures de contrôle interne spécifiques que les donneurs d'ordre, les bénéficiaires ou les organismes de régulation souhaitent vérifier ou faire vérifier.

Certains de vos revenus ou certaines de vos charges dépendent de contrats de collaboration dans tous les domaines du développement, de la production et de la commercialisation. Leur comptabilisation est basée sur des données élaborées et communiquées par des tiers et dont vous souhaitez **vérifier la véracité**, la **qualité** et la **fiabilité**.

Notre statut professionnel et notre expertise dans les missions de vérification de données à caractère comptable et financier **renforcent la sécurité de vos demandes** quant à la fiabilité des procédures de contrôles mises en œuvre, d'une part, et à la crédibilité des résultats qui en découlent, d'autre part.

Nos travaux de **revue critique**, de validation et de recoupement de données visent à établir un **constat objectif** et indépendant sur ces informations et les procédures qui en sous-tendent l'élaboration.

Nos attestations traitent de la conformité et de la concordance des données, de leur exactitude et de leur cohérence mais aussi de la qualité et de la fiabilité des processus et des procédures internes sous-jacents.

Exemples de missions

- Procédures convenues liées aux programmes de recherche européens
- Interventions sur des éléments de comptabilité analytique, des clés de répartition, des ventilations d'activités ou des données réglementées
- Interventions sur des completion accounts dans le cadre d'acquisition d'entités ou de cession d'entreprises
 - Procédures convenues portant sur la vérification de dispositions contractuelles – Contract Compliance Review
 - Travaux relatifs au bilan d'ouverture postérieurement à une acquisition

Regulatory et Contractual Assurance

Problématiques auxquelles les sociétés sont confrontées ?

- Répondre aux exigences d'un régulateur ou d'un tiers par rapport à la communication de certaines données issues d'obligations sectorielles, de critères d'attribution de projets ou d'un formalisme réglementaire ou administratif
- Maîtriser les coûts et les manques à gagner en exerçant ses droits de vérification sur les informations transmises par des partenaires, au titre de la clause d'audit d'un contrat de collaboration, de sous-traitance ou d'apport d'affaires
- Limiter les risques de litiges ou de redressements lors du contrôle des données produites au titre de l'exploitation d'un contrat, ou dans le cadre de l'obtention d'une subvention ou d'un financement
- Fiabiliser les retraitements analytiques de données, les informations issues de clés de répartition ou les données relatives à la ventilation des activités de l'entreprise
- Homogénéiser les méthodes comptables, les systèmes d'information et les règles de gestion dans le cadre d'un rapprochement d'entreprises

Quels services pour répondre à vos besoins ? Quelle valeur ajoutée ?

- Identification des ajustements minorant vos produits, surestimant vos charges ou impactant vos flux comptables au regard des termes contractuels négociés entre vous et des tiers¹ en bénéficiant de nos connaissances sectorielles, de la fiabilité de notre méthodologie et de nos outils de contrôle et de notre statut indépendant
- Vérifications ciblées sur un périmètre de données spécifiques, supportant le pilotage d'un projet, la gestion d'un contrat ou la production de données prévisionnelles
- Identification des éléments de convergence et de divergence sur les règles, méthodes et procédures comptables lors de l'entrée de sociétés dans le périmètre de consolidation ou à l'occasion de projets de rapprochements d'entreprises
- Revue critique détaillée des procédures et des processus d'élaboration de données à caractère comptable et financier portant sur un aspect de vos activités ou de votre organisation, comprenant des recommandations destinées à fiabiliser ces données
- Attestations dans le cadre d'activités à caractère réglementé (énergie, transports, télécoms, ...) dont la conclusion concourt à préserver en amont votre réputation
- Vérifications ciblées portant sur la méthodologie et l'éligibilité des coûts dans le cadre de l'adhésion au FP7²

¹revue de contrats portant sur des redevances, commissions, quote-part de chiffre d'affaires, primes, ristournes, ...

²7^e programme-cadre européen de recherche et de développement technologique

Revenue, Cost & Data Assurance

Le cadre économique et réglementaire du monde des affaires induit de plus en plus fréquemment le besoin, pour vous et vos partenaires, d'obtenir un certain niveau d'assurance et de fiabilité sur une sélection d'informations à caractère comptable et financier, d'indicateurs de performance ou de gestion. **Vous êtes confrontés régulièrement à des demandes de confirmations internes ou externes, émanant d'acteurs de la sphère publique ou privée**, qui souhaitent être rassurés quant à la concordance et la cohérence de certaines données, leur conformité statutaire, contractuelle ou légale ou la sincérité de leur présentation.

Ces données sont susceptibles de modifications de format ou de présentation, en fonction de l'évolution normative et réglementaire dont elles dépendent, de la fiabilité des outils de reporting et de gestion dont vous disposez et de l'identité des destinataires concernés (banquiers, nouveaux actionnaires, créanciers, commissions d'attribution d'appels d'offres ou de subventions, organismes de financement, ...).

Nos interventions dans ce domaine comprennent essentiellement des attestations ou la réalisation de procédures de vérifications spécifiquement convenues avec vous, permettant ainsi un large panel de travaux de contrôles sur un éventail étendu de données issues de la comptabilité générale ou analytique, d'états de gestion internes ou portant sur les éléments de contrôle interne relatifs à l'élaboration et au traitement de ces données.

Exemples de missions

- Attestations de coûts applicables à des projets subventionnés, des activités réglementées ou des refacturations de tiers
 - Attestations sur les éléments variables de rémunération des dirigeants
 - Revues approfondies des risques, des coûts et des indicateurs de contrôle interne dans le cadre d'un projet de réorganisation
 - Intervention dans le cadre de projets de recherche et développement

Revenue, Costs & Data Assurance

Problématiques auxquelles les sociétés sont confrontées ?

- Sécuriser les sources de financement dont les conditions d'octroi et de maintien sont contraignantes et fiabiliser le processus budgétaire en produisant des garanties sur une sélection d'indicateurs et en les pilotant au gré de l'évolution des activités, de la stratégie de l'entité ou du groupe et des normes comptables applicables
- Assurer la conformité ou l'éligibilité de certaines données par rapport à une réglementation sectorielle, un manuel de procédures internes ou une politique groupe
- Évaluer et maîtriser le risque de fraude associé au traitement et au pilotage de ces données, agrégats, ratios, indicateurs, ...
- Fiabiliser l'environnement de contrôle interne et les procédures visant à sécuriser tout ou partie des informations avant leur transmission ou leur publication
- Exploiter des activités dont les bases de calculs et de facturation sont de plus en plus automatisées et externalisées et dont le principal enjeu consiste à éviter l'effet de boîte noire des données confiées à des tiers ou traitées par eux
- Valider l'atteinte des objectifs fixés au Management dans le cadre de l'octroi d'instruments de capitaux ou d'éléments de rémunération auxquels sont attachés des conditions de performance (plan d'actions gratuites, stocks option, ...)

Quels services pour répondre à vos besoins ? Quelle valeur ajoutée ?

- Contrôle des paramètres et des critères servant de base à la détermination des indicateurs de performance, des ratios ou des justificatifs chiffrés nécessaires à la réalisation d'un projet ou d'une opération (contrat, subvention, investissement, ...)
- Vérification des hypothèses et des calculs utilisés dans un modèle financier et validation des méthodes et des principes comptables retenus en support aux prévisions
- Attestation concourant à établir leur caractère éligible et les rendre admissibles par les autorités compétentes, les organes de gouvernance ou les autres destinataires de ces informations : de coûts, de charges, de frais généraux, d'éléments de rémunération, de chiffre d'affaires, de quote-part de revenus, etc.
- Revue critique des systèmes d'information et des procédures qui sous-tendent l'élaboration et le traitement de ces données, comportant un avis sur votre dispositif de contrôle interne et des recommandations visant l'amélioration et la fiabilisation des données correspondantes
- Tests automatisés et/ou à grande échelle, identifiant des non-conformités ou des erreurs de traitement sur un large panel de données et visant à confirmer des dysfonctionnements ou à anticiper le résultat de contrôles externes (éléments de paie ou de contributions sociales dans la perspective d'un contrôle URSSAF par exemple)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. La marque « Global Assurance », le logo et le slogan « un monde d'opportunités » sont des marques déposées de KPMG Associés.

Conception - Réalisation : Markets - OLIVER - Septembre 2016.

Veille comptable, réglementaire et prudentielle

L'application de nouvelles normes, un projet de conversion aux IFRS ou l'adoption d'un référentiel de principes comptables groupe par suite d'un changement de périmètre engendrent des changements lourds dans la vie des entreprises. Ces événements nécessitent le plus souvent la mise en place de chantiers majeurs en lien avec l'élaboration et le traitement des comptes, les systèmes d'information, les procédures et l'environnement de contrôle interne d'une entité, et plus généralement sur l'organisation de l'entreprise.

De plus, les référentiels réglementaires ou normatifs sont soumis à de nombreuses évolutions et à une certaine complexité d'interprétation ou d'application, générant ainsi des enjeux ou des risques significatifs, voire critiques, pour les sociétés et la publication de l'information financière qui leur est attachée.

Dans le cadre de notre mission de certification des comptes, nous nous prononçons sur le caractère approprié ou sur les conséquences de la traduction comptable des faits marquants de la vie de l'entreprise, des choix que vous opérez, des projets ou des opérations que vous envisagez.

Exemples de missions

- Interventions portant sur des problématiques complexes liées à l'application de normes comptables
 - Revue du manuel de principes comptables et/ou de procédures d'un groupe
 - Consultation en matière de traitement de la paie, des contributions sociales et des avantages en nature
 - Consultations dans le cadre de l'adoption de nouvelles normes
 - Interventions dans le cadre de rapprochements internes d'entités (fusion, apport partiel d'actifs, ...)
 - Formation en contrôle de gestion, finance et comptabilité

Veille comptable, réglementaire et prudentielle

Problématiques auxquelles les sociétés sont confrontées ?

- Limiter les coûts et les risques associés à une mauvaise compréhension de la réglementation, d'un référentiel ou de normes ou à une application erronée des obligations comptables et juridiques d'une entité ayant un impact sur l'information financière, l'élaboration des comptes ou sur les indicateurs de performance d'une entité ou d'un groupe
- Sécuriser une prise de décision sur la réalisation d'une opération ou d'un projet ou sur les conséquences qui en découlent sur les états financiers, en s'assurant de structurer et de documenter l'opération de manière appropriée, et en rédigeant des procédures adéquates
- Assurer l'efficacité du dispositif de contrôle interne en matière de conformité des traitements d'opérations routinières ou volumineuses découlant de l'application de normes, de textes, de lois ou de règlements
- Anticiper la volatilité du résultat ou les variations de présentation de l'information financière en mettant à jour ses connaissances, en élaborant des scénarii crédibles, en planifiant les changements de procédures, de systèmes ou d'organisation par rapport à l'évolution de normes ou d'un référentiel
- Identifier et comprendre les conséquences, sur l'ensemble des postes des états financiers, des règles de classification, d'évaluation et de comptabilisation de certaines écritures complexes, spécifiques ou subissant un changement de traitement en vertu d'une norme ou d'un référentiel (participation des salariés, dette nette, capitaux propres, ...)
- Faire face à la déperdition de savoir et de savoir-faire par suite d'une rotation de personnel, d'une migration de systèmes d'information, d'une opération de restructuration interne ou externe

Quels services pour répondre à vos besoins ? Quelle valeur ajoutée ?

- Avis sur votre démarche d'ensemble liée à un projet de conversion vers un nouveau référentiel, y inclus la revue des changements liés aux systèmes d'information, aux manuels de procédures comptables et de contrôle interne
- Présentation des nouveautés normatives, réglementaires ou prudentielles vous permettant une meilleure compréhension des textes et des normes, des positions de doctrine, leurs conséquences générales, de leurs difficultés d'application et de leurs incidences sur l'information financière
- Vérification de l'éligibilité des charges ou des produits associés à un projet ou une opération particulière, ou du caractère conforme et suffisant de la documentation venant en support à l'application de normes comptables ou de textes légaux ayant un impact sur les comptes
- Avis portant sur la conformité du traitement d'une opération ou sur les modalités de comptabilisation d'un projet, assorti de recommandations visant l'amélioration de votre disposition de contrôle interne associé

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. La marque « Global Assurance », le logo et le slogan « un monde d'opportunités » sont des marques déposées de KPMG Associés.

Conception - Réalisation : Markets - OLIVER - Septembre 2016.

Systèmes d'information

Les **systèmes d'information** sont une **composante majeure** des entreprises. Intégrés, standardisés ou personnalisés aux besoins des entités ou de leur secteur d'activité, ils contribuent de manière essentielle à la production d'informations comptables et financières, de par la complexité et la volumétrie des opérations et des flux traités.

Ils sont devenus un **élément incontournable du dispositif de contrôle interne** de chaque entité ou de tout un groupe.

Les **projets de changement** de systèmes ou de migrations de données ont un **impact** indéniable sur la qualité des états financiers et l'évolution de l'environnement de contrôle interne des entreprises.

La dématérialisation des transactions et la mondialisation de l'économie induisent une virtualisation renforcée des opérations, de leur traitement et de leur traçabilité, ainsi qu'une **externalisation croissante de certaines fonctions informatiques**. Le comportement des utilisateurs eux-mêmes oblige les entreprises à adapter leurs outils, tout en veillant à conserver la **fiabilité de leurs accès et de leurs données**, la consistance de leurs procédures existantes, et en maîtrisant les coûts.

Exemples de missions

- Contrôles et consultations IT dans le cadre de l'implémentation de nouveaux systèmes d'information
 - Consultation en lien avec le logiciel de traitement de la paie
 - ERP et KPIs : approche informatique centralisée et revue des indicateurs de contrôle interne dans les systèmes intégrés
 - Interventions portant sur la sécurité et la pérennité des systèmes d'information
 - Revue des processus IT externalisés chez des opérateurs spécialisés
 - SAS 70 – SSAE 16 - ISAE 3402 - Certification dans le cadre de l'utilisation d'un service bureau

Systemes d'information

Problématiques auxquelles les sociétés sont confrontées ?

- Assurer la continuité d'exploitation par la sécurité des infrastructures
- Fiabiliser et optimiser le contrôle interne supporté par les systèmes d'information, interconnectés ou intégrés
- Réduire les coûts de structure en optimisant les processus supportés par les systèmes d'information et en maîtrisant les référentiels de données
- Maîtriser l'externalisation et la décentralisation du traitement informatisé de données et contrôler la mondialisation des équipes informatiques
- Répondre au renforcement des exigences réglementaires en matière de traçabilité des enregistrements, dématérialisation comptable, conservation et archivage des données électroniques
- Comprendre les enjeux et les risques des nouvelles technologies, de la délocalisation des données et des nouveaux besoins des utilisateurs

Quels services pour répondre à vos besoins ? Quelle valeur ajoutée ?

- Vérification de reprises de données, de contrôles de migration, d'intégrité des opérations ou des flux dans le cadre de changement de systèmes, de montées en version, d'opérations de transfert ou d'interfaçage
- Consultation, pré-implémentation et post-migration d'un core model ou d'un applicatif
- Contrôle de calculs volumineux, automatisés ou procédures de type data analytics, permettant de mettre en évidence des dysfonctionnements, des erreurs ou des incohérences à grande échelle
- Revue du paramétrage des données essentielles liées à la sécurité des systèmes et des plans de secours associés
- Revue approfondie de la gouvernance et de la fonction informatique, recommandations et partage de bonnes pratiques liées aux contrôles généraux informatiques
- Rapport sur le contrôle interne de type ISAE 3402 pour les prestations susceptibles d'affecter votre situation financière et celle de votre propre client pour les opérations délocalisées auprès d'un tiers (centre de services partagés, gestion d'actifs, ...)
- Revue de conformité de traitement de flux ou de paramétrage par rapport aux obligations légales ou aux nouveaux moyens de paiement

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. La marque « Global Assurance », le logo et le slogan « un monde d'opportunités » sont des marques déposées de KPMG Associés.

Conception - Réalisation : Markets - OLIVER - Septembre 2016.

Financement et trésorerie

Les moyens de financement interne et externe, ainsi que les opérations de trésorerie sont de plus en plus **complexes et variés**, et requièrent d'être **finement maîtrisés** dans un environnement économique en constante évolution. **Les normes de valorisation et de comptabilisation** des instruments financiers **évoluent et sont complexes** à comprendre et à mettre en œuvre. **Les marchés sont volatiles et incertains** et leur prégnance sur l'économie mondiale et locale rend difficile l'évaluation de l'exposition des risques encourus par les entreprises.

Dans ce contexte, vous avez besoin d'être confortés dans :

- la mise à jour de vos connaissances sur des traitements comptables spécifiques,
- l'identification des conséquences des opérations ou des projets envisagés par votre entreprise ou votre groupe,
- la fiabilité des procédures internes ou des systèmes d'information traitant des opérations de financement, de couverture ou de marché.

Le dispositif de contrôle interne de votre entité doit être solide et adapté aux opérations concernées et aux risques spécifiquement induits pour assurer la fiabilité des reportings et des données, générer des traitements comptables de qualité et sécuriser vos opérations et vos projets.

C'est en ayant **recours à des avis professionnels** de haute technicité que vous pouvez **améliorer la qualité de l'information financière** produite, sécuriser votre trésorerie et gagner en pertinence dans l'appréhension de vos risques. Nous disposons de spécialistes Treasury Capital Markets (TCM) qui peuvent nous appuyer lors de ce type d'interventions, de manière fiable et experte.

Exemples de missions

- Revue de la valorisation des instruments financiers
 - Consultation portant sur des opérations de financement complexes
 - Interventions sur des modèles financiers
 - Comptabilisation des instruments financiers - revue des schémas comptables implémentés dans les SI
 - Revues approfondies du contrôle interne relatif à la sécurité des paiements
 - Formation sur les instruments financiers, principes et méthodes comptables associés (normes françaises, IFRS, US GAAP)

Financement et trésorerie

Problématiques auxquelles les sociétés sont confrontées ?

- Maîtriser les risques de liquidité et les difficultés de gestion dans un environnement de forte diversification des modes de financement et de multiplication des opérations de marché
- Sécuriser les données traitées et les processus de gestion des risques afin de limiter les risques de fraude ou de détournement
- Anticiper les impacts des moyens de financement complexes ou des instruments financiers dérivés envisagés ou en cours de négociation, sur les états financiers et certains ratios (gearing, dette nette, capitaux propres, covenants, ...)
- S'assurer de la fiabilité de vos systèmes de traitement et de comptabilisation des données liées aux opérations financières complexes, atypiques ou volumineuses
- Renforcer vos connaissances et votre compréhension du fonctionnement des instruments financiers et des règles et méthodes liées à leur traduction comptable, face à des référentiels normatifs complexes et une évolution erratique des marchés financiers
- S'assurer de la sécurité de vos paiements face aux contraintes techniques ou aux normes des marchés, nécessitant d'ajuster les systèmes d'information de gestion de la trésorerie

Quels services pour répondre à vos besoins ? Quelle valeur ajoutée ?

- Vérification du caractère fiable et pertinent de la conception et de l'efficacité des méthodologies, des modélisations, des documentations, des outils ou des procédures de gestion des risques mis en œuvre par votre entité
- Revue de la qualité des reportings ou de la politique de contrôle interne portant sur les opérations de gestion des risques de marché ou des risques de liquidité
- Revue des prévisions de trésorerie à la lumière d'un nouveau dispositif de contrôle interne, des normes applicables, d'un projet impactant l'organisation ou d'un changement de contexte
- Information sur les facteurs de risques de marché vous permettant de mieux cerner leur volatilité, leur prise en compte et leur traduction dans les comptes de l'entreprise
- Vérification de la conformité et de la fiabilité des traitements liés aux instruments financiers dans les systèmes d'informations intégrés ou manuels (paramétrage, gestion des écritures comptables, reprise des données historiques, contrôles de sécurité, revue du processus de déploiement de nouveaux applicatifs, ...)
- Analyse et revue des traitements comptables ainsi que du caractère approprié de la documentation des transactions financières complexes ou significatives
- Information, présentation et analyse d'impact des évolutions normatives qui vous concernent (normes françaises, IFRS, américaines, ...) vous permettant une meilleure compréhension des textes, de leurs conséquences générales, de leurs difficultés d'application et de leurs incidences en matière d'information financière

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. La marque « Global Assurance », le logo et le slogan « un monde d'opportunités » sont des marques déposées de KPMG Associés.

Conception - Réalisation : Markets - OLIVER - Septembre 2016.

Développement durable

D'une simple gestion de l'image au remaniement global du projet d'entreprise, la prise en considération du **développement durable** et de la **responsabilité sociétale** des entreprises **a considérablement évolué** au cours des deux dernières décennies. Les réglementations s'étoffent et deviennent de plus en plus exigeantes en matière de communication et de transparence pour tout un panel de sociétés ou de secteurs d'activité.

Les organisations sont confrontées à l'**attente grandissante de l'opinion publique** et aux préoccupations des gouvernements, soucieux d'obtenir des indices fiables. Ce faisant, les entreprises sont poussées **à améliorer** la qualité de leur communication et à **se mettre en conformité** avec les exigences de transparence des informations sociales environnementales et sociétales publiées, tout en cherchant à améliorer leurs processus de reporting sur ces données.

Nous disposons d'experts dans ce domaine de haute technicité, habilités à développer des missions de vérification et d'attestation de ce type d'informations, et à réaliser des interventions sur les processus d'élaboration et de traitement de ces données, comprenant des avis et des recommandations à forte valeur ajoutée.

Exemples de missions

- Vérification des informations sociales, environnementales et sociétales art.225 Grenelle II
 - Vérification des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de GES
 - Revue des provisions environnementales

Développement durable

Problématiques auxquelles les sociétés sont confrontées ?

- Communiquer sur des informations et des indicateurs de performance sociale, environnementale et sociétale, vérifiés selon les dispositions de l'article 225 de la loi Grenelle II
- S'assurer de la fiabilité des données relatives aux émissions de gaz à effet de serre liées au SEQUE¹ (Installations fixes du Plan National d'Allocation des Quotas et secteur aérien)
- Assurer la qualité de leur reporting visant des données complexes et variées
- Fiabiliser les procédures de contrôle interne portant sur les indicateurs RSE
- Déterminer et définir les indicateurs les plus pertinents par rapport à leur activité
- Vérifier l'homogénéité des procédures de collecte, de traitement et de restitution de l'information publiée

Quels services pour répondre à vos besoins ? Quelle valeur ajoutée ?

- Accompagnement spécialisé de nos équipes d'audit dans la revue approfondie des provisions environnementales comptabilisées
- Vérification de données adaptées à l'organisation de chaque Groupe, son secteur, ses contraintes et sa culture, par l'application d'une méthodologie spécifique et la réalisation de programmes de travail dédiés mis en œuvre par des experts accrédités
- Réalisation de procédures de vérification sur tout ou partie des indicateurs concernés, se traduisant par des attestations ou des avis émis en toute indépendance (revue des déclarations d'exploitant et des émissions de gaz à effet de serre associées, par exemple)
- Partage des bonnes pratiques en matière de reporting et de communication extra-financière
- Analyse approfondie des difficultés rencontrées dans la collecte et le traitement des données sociales, environnementales et sociétales découlant sur des recommandations et l'identification d'axes d'amélioration
- Production de rapports crédibles en qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC

¹Système d'Echange de Quotas d'Emission de gaz à effet de serre

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. La marque « Global Assurance », le logo et le slogan « un monde d'opportunités » sont des marques déposées de KPMG Associés.

Conception - Réalisation : Markets - OLIVER - Septembre 2016.

Fiscalité

Toutes les dispositions fiscales sont susceptibles d'impacter significativement les entreprises et d'affecter leur rentabilité, leur organisation ou leur information financière. Par ailleurs chaque évènement de la vie des sociétés (cession, acquisition, changement de systèmes d'information, évolution des contrats au sein d'un groupe, ...) est porteur d'enjeux fiscaux.

Nous pouvons mettre en œuvre à votre demande, un panel de vérifications et d'interventions assistées par des experts fiscaux, visant tout aussi bien la conformité de vos procédures liées au traitement de ces données que la concordance et l'exactitude des informations élaborées et traitées ayant un impact sur vos comptes ou votre information financière.

Vous pouvez également nous consulter afin de confirmer votre correcte analyse des textes et leur implication.

Exemples de missions

- Revue approfondie des règles de TVA paramétrées dans les systèmes d'information
 - Consultation sur les aspects fiscaux d'une opération ou d'un projet et leur incidence sur les états financiers
 - Dématérialisation des factures - consultations et revue approfondie des règles fiscales applicables
 - Interventions portant sur le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)
 - Revue du crédit d'impôt recherche
 - Vérifications portant sur les prix de transfert et la conformité de votre politique

Fiscalité

Problématiques auxquelles les sociétés sont confrontées ?

- Faire face à une réglementation complexe et une législation fiscale évolutive, nécessitant une mise à jour régulière des connaissances, une bonne compréhension des textes et de leurs impacts sur votre Groupe
- Identifier les projets et les opérations présentant des risques particuliers ou des traitements complexes et pouvant être remis en cause si insuffisamment préparés et/ou mal documentés (politique de prix de transfert, formalisme de la TVA, activités de R&D, ...)
- Maîtriser les risques fiscaux associés à des changements de systèmes d'information (conservation et traçabilité des données traitées, qualité et intégrité de l'archivage, paramétrage de la TVA, ...)
- Anticiper des impacts significatifs sur le résultat fiscal du Groupe, issus de la mise en place de contrats au sein de votre groupe (management fees, cash pooling agreement, ...)
- Maîtriser le calcul et la variation du taux effectif d'impôt, susceptible de constituer un indicateur de gestion des risques ou des enjeux fiscaux auxquels est confrontée une entité
- Se préparer à un contrôle fiscal en comprenant les enjeux et les impacts sur les comptes et l'information financière

Quels services pour répondre à vos besoins ? Quelle valeur ajoutée ?

- Identification des risques fiscaux encourus susceptibles d'impacter les états financiers
- Analyse critique / revue de conformité de vos procédures, de vos systèmes, de votre documentation ou de vos projets par rapport aux textes ou à des pratiques
- Tests étendus ou portant sur une population volumineuse ou spécifique, permettant de vérifier des taux de TVA, des bases éligibles, des assiettes, ou la fiabilité d'application de vos règles de gestion
- Vérification de la fiabilité de vos outils de traitement de certaines opérations, transactions ou flux et des éléments de contrôle interne associés
- Consultation comportant un avis portant sur le volet fiscal d'une opération ou d'un projet ayant une incidence sur les comptes ou générant un traitement complexe ou nouveau
- Présentation des nouveautés réglementaires (loi et jurisprudence) vous permettant une meilleure compréhension des textes, de leurs conséquences générales, de leurs difficultés d'application et de leurs incidences en matière d'information financière

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. La marque « Global Assurance », le logo et le slogan « un monde d'opportunités » sont des marques déposées de KPMG Associés.

Conception - Réalisation : Markets - OLIVER - Septembre 2016.

Notre offre globale d'audit

Votre commissaire aux comptes, un interlocuteur
privilégié

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2016 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. La marque « Global Assurance », le logo et le slogan « un monde d'opportunités » sont des marques déposées de KPMG Associés. Conception - Réalisation : Markets - OLIVER - Septembre 2016.